



CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
121 RUE DE LA BÉCHADE CS81285
33076 BORDEAUX

TÉL : 05.56.56.34.34
Courriel : centre-hospitalier@ch-perrens.fr



www.ch-perrens.fr



Centre Hospitalier
Charles Perrens



@ch_perrens



ch_charles_perrens



Centre Hospitalier
Charles Perrens



Pôle 347

SERVICE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE RÉGIONAL (S M P R)



Centre Pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan
BP 109
33173 GRADIGNAN Cédex

SMPR : 05.57.96.40.40
Fax : 05.57.96.40.46

Durant votre détention, vous pouvez être orienté vers notre service pour une prise en charge psychiatrique, psychologique et / ou addictologique.

Pendant la durée de votre incarcération, vous pouvez solliciter, à tout moment, un entretien en faisant une demande écrite aux intervenants du SMPR. Nos partenaires judiciaires ou pénitentiaires et les soignants de l'USDSS peuvent également vous orienter vers notre équipe par un signalement.

Il pourra vous être proposé si l'indication est confirmée :

- une prise en charge individuelle (suivi infirmier, ergothérapeute, psychomotricienne, psychologue, médecin psychiatre, assistante sociale...);
- une ou des prises en charge en groupe thérapeutique de soutien ou d'éducation à la santé ;
- la prescription, l'administration et le suivi de votre traitement médicamenteux ou de substitution.

L'équipe multidisciplinaire du SMPR

Elle est présente du lundi au vendredi de 8h à 17h et le week-end et fériés de 8h à 16h, dans les différents quartiers du Centre Pénitentiaire de Bordeaux Gradignan.

Elle se compose de :

- Médecins psychiatres
- Psychologues
- Infirmiers
- Cadre de Santé
- Assistante Sociale
- Psychomotricienne
- Ergothérapeute
- Assistantes Médico-Administratives
- Agent des Services Hospitaliers

L'équipe du SMPR qui vous accueille et assure la continuité de vos soins, est tenue au secret professionnel. Elle s'engage à respecter les droits des patients et des personnes détenues.

La vie collective est un élément important de votre prise en charge. Elle suppose le respect d'autrui, du matériel et des locaux.

N'hésitez pas à demander au personnel soignant toute information complémentaire qui vous serait nécessaire dans le cadre de votre suivi et de votre incarcération.

Les partenaires intervenants au sein du SMPR

Antenne en Milieu Pénitentiaire du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA Rérérent) :

En cas de dépendance et de trouble de l'usage de substances psychoactives, une équipe composée d'un médecin addictologue, d'éducatrices spécialisées et d'une assistante sociale peut vous accompagner.

Erios Inter-CD (Équipe régionale d'Information, d'orientation et de Soutien, intervenant en milieu pénitentiaire auprès des auteurs de violences sexuelles)

EMPP (Équipe Mobile Psychiatrie Précarité et migrants)

ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)

La Case (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues)

Associations d'anciens buveurs

Alcooliques Anonymes
Vie Libre

Association d'anciens toxicomanes

Narcotiques Anonymes

Vous pouvez rencontrer un membre de ces équipes spécialisées et partenaires en formulant une demande écrite ou sur orientation par un professionnel du SMPR.

Les autres partenaires du SMPR

L'USDSS (Dispositif de soins somatiques)

Les Centres Médico-Psychologiques

L'UHSA et toutes autres structures de soins psychiatriques

Le SPIP

La PJJ

L'Éducation Nationale

Les associations de prise en charge extérieure (CEID, ARI...)